



CDAS DU 15 FEVRIER 2018 DECLARATION LIMINAIRE

Le CDAS de ce jour se tient après les déclarations du ministre de l'action et des comptes publics et du 1^{er} ministre sur CAP 2022, programme visant au démantèlement du statut des fonctionnaires, au détriment des usagers. À cela s'ajoutent les différentes attaques subies : gel du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, compensation non pérenne de l'augmentation de la CSG et suppression de 120000 emplois pour ces raisons la CGT en intersyndicale appelle à la grève et aux manifestations le 22 mars prochain.

Pour le budget de l'action sociale, la CGT revendique 3 % de la masse salariale et des pensions plus le 1 % logement comme dans les entreprises privées.

La CGT exige que tous les salariés du ministère quel que soit leur statut bénéficient de l'action sociale.

Nous revendiquons un plan ambitieux de réservations de logements sociaux, de berceaux en crèche, à ce sujet la CGT présentera deux vœux.

Suite au groupe de travail sur la restauration du 14/02, nous apprenons que 44 des 220 restaurants administratifs sont menacés de fermeture.

Dans le Nord, grâce à la mobilisation des personnels, de la CGT et à la volonté de la direction, les restaurants sont maintenus dans le cadre du contrat unique mais en sera-t-il de même au prochain renouvellement ?

Concernant l'ordre du jour proprement dit, les documents laissent apparaître que les hauts QF sont sur représentés (près de 70 % pour les sorties cette année), ce qui nous éloigne du but premier de l'action sociale, la CGT réclame une refonte du calcul de la subvention.

La CGT réclame toujours que les coins repas soient repris dans le budget national, le CAL doit rester réservé aux initiatives locales.

Sur l'atelier de gestion du stress, même si les retours sont positifs, les directions sont responsables de cet état de fait, elles ne doivent pas se dédouaner de leurs responsabilités, cet atelier ne peut être la seule réponse de l'administration au mal être des personnels.

Pour les autres points à l'ordre du jour, nous développerons lors des débats.

Les représentants CGT au CDAS : – Herve PAILLARD – Laurence BARNAULT – Sophie DELPLACE – – Christelle GUAQUIER Yannick MASSIET – Gael DENNETIERE - Pierre Jean BERTHOUMIEU- Thérèse VANDAEPEL - Marianne VAN-PAEMEL - Françoise GUIDOUX.